

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**



**Syndicat Mixte du Pays du Giennois**

**Numéro SIRET : 25450266900016**

**POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE GIEN**

**M14**

**COMPTE ADMINISTRATIF**

**voté par nature**

**BUDGET : SMPG**

**ANNEE 2018**

## SOMMAIRE

### I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières  
p.3 B - Modalités de vote du budget

### II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Exécutions du budget et détail des restes à réaliser  
p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres  
p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres  
p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses  
p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes

### III. Vote du budget

- p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles  
p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles  
p.14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses  
p.15 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes  
p.16 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

ANNEXES		Jointes	Sans Objet
<b>A - Eléments du bilan</b>			
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		X
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		X
	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.17	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.18	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.19	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnement		X
	A7.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
p.20	A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.21	A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
	A10.3 - Opérations liées aux cessions		X
p.22	A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)	X	
p.23	A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)	X	
	A11 - Etat des travaux en régie		X
	A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		X
<b>B - Engagements hors bilan</b>			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.24	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
<b>C - Autres éléments d'informations</b>			
p.25	C1.1 - Etat du personnel	X	
	C1.2 - Action de formation des élus		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		X
	C3.6 - Identification des flux croisés		X
<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures</b>			
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
	D2 - Arrêté et signatures	X	

<b>Code INSEE</b> 254502669	<b>Syndicat Mixte du Pays du Giennois</b> <b>SMPG</b>	<b>CA</b> <b>2018</b>
--------------------------------	--	--------------------------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

<b>Informations statistiques</b>	<b>Valeurs</b>
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	45 572
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> ) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

<b>Potentiel fiscal et financier (1)</b>		<b>Valeurs par hab. (population DGF)</b>	<b>Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate</b>
<b>Fiscal</b>	<b>Financier</b>		
0,00	0,00	0,00	0,00

<b>Informations financières - ratios (2)</b>		<b>Valeurs</b>	<b>Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)</b>
1	Dépenses d'exploitation/Dépenses réelles de fonctionnement	100,00%	0,00%
2	Produit exploitation domaine/Recettes réelles de fonctionnement	0,00%	0,00%
3	Transferts reçus/Recettes réelles de fonctionnement	100,00%	0,00%
4	Emprunts réalisés/Dépenses d'équipement brut	0,00%	0,00%
5	Encours de la dette	0,00	0,00

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des Informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

**I - INFORMATIONS GENERALES****I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B****POUR MEMOIRE(1)**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
    - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
    - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	218 153,03	G	191 151,47
	Section d'investissement	B	13 948,02	H	27 847,55
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE 2017	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	115 508,00
			(si déficit)		(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D		J	15 110,57
			(si déficit)		(si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)			232 101,05		349 617,59
		= A+B+C+D		= G+H+I+J	
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2019 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2019		0,00		0,00
		= E+F		= K+L	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		218 153,03		306 659,47
		= A+C+E		= G+I+K	
	Section d'investissement		13 948,02		42 958,12
		= B+D+F		= H+J+L	
	TOTAL CUMULE		232 101,05		349 617,59
		= A+B+C+D+E+F		= G+H+I+J+K+L	

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	E	0,00	K	0,00
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	F	0,00	L	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).  
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	124 690,00	72 683,87	0,00	0,00	52 006.13
012	Charges de personnel et frais assimilés	132 380,00	121 291,97	0,00	0,00	11 088.03
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	9 000,00	322,64	0,00	0,00	8 677.36
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>266 070,00</b>	<b>194 298,48</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>71 771.52</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	19 299,27				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>285 369,27</b>	<b>194 298,48</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>91 070.79</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	23 854,55	23 854,55			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>23 854,55</b>	<b>23 854,55</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>309 223,82</b>	<b>218 153,03</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>91 070.79</b>
<b>Pour information</b>		<sup>(3)</sup>				
<b>D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2017</b>		0,00				

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	181 700,00	179 135,85	0,00	0,00	2 564.15
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>181 700,00</b>	<b>179 135,85</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 564.15</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>181 700,00</b>	<b>179 135,85</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 564.15</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	12 015,82	12 015,62			0,20
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>12 015,82</b>	<b>12 015,62</b>			<b>0,20</b>
<b>TOTAL</b>		<b>193 715,82</b>	<b>191 151,47</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 564.35</b>
<b>Pour information</b>		<sup>(3)</sup>				
<b>R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2017</b>		115 508,00				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	19 200,00	1 337,80	0,00	17 862,20
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 000,00	594,60	0,00	9 405,40
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>29 200,00</b>	<b>1 932,40</b>	<b>0,00</b>	<b>27 267,60</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	1 748,70			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>1 748,70</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 748,70</b>
45..	<b>Total des op. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>30 948,70</b>	<b>1 932,40</b>	<b>0,00</b>	<b>29 016,30</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	12 015,82	12 015,62		0,20
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>12 015,82</b>	<b>12 015,62</b>		<b>0,20</b>
<b>TOTAL</b>		<b>42 964,52</b>	<b>13 948,02</b>	<b>0,00</b>	<b>29 016,50</b>
<b>Pour information</b>		(3)			
<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2017</b>		<b>0,00</b>			

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	3 999,40	3 993,00	0,00	6,40
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	0,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>3 999,40</b>	<b>3 993,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6,40</b>
45..	<b>Total des op. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>3 999,40</b>	<b>3 993,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6,40</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	23 854,55	23 854,55		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>23 854,55</b>	<b>23 854,55</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>27 853,95</b>	<b>27 847,55</b>	<b>0,00</b>	<b>6,40</b>
<b>Pour information</b>		(3)			
<b>R001 Solde d'exécution positif reporté de 2017</b>		<b>15 110,57</b>			



**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****II****SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES****A3**

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (Inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	72 683,87		72 683,87
012	Charges de personnel et frais assimilés	121 291,97		121 291,97
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	322,64		322,64
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	23 854,55	23 854,55
	<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>194 298,48</b>	<b>23 854,55</b>	<b>218 153,03</b>
	<b>Pour information</b>			<b>0,00</b>
	<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2017</b>			<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	12 015,62	12 015,62
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
20	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	1 337,80	0,00	1 337,80
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	594,60	0,00	594,60
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>1 932,40</b>	<b>12 015,62</b>	<b>13 948,02</b>
	<b>Pour information</b>			<b>0,00</b>
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2017</b>			<b>0,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes dive	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	179 135,85		179 135,85
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	0,00	12 015,62	12 015,62
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>179 135,85</b>	<b>12 015,62</b>	<b>191 151,47</b>
<b>Pour information</b>				
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2017</b>				<b>115 508,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	3 993,00	0,00	3 993,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		23 854,55	23 854,55
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>3 993,00</b>	<b>23 854,55</b>	<b>27 847,55</b>
<b>Pour information</b>				
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2017</b>				<b>15 110,57</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>124 690,00</b>	<b>72 683,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>52 006,13</b>
60611	Eau et assainissement	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
60612	Énergie - Électricité	1 440,00	0,00	0,00	0,00	1 440,00
60621	Combustibles	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00
60622	Carburants	800,00	761,34	0,00	0,00	38,66
60623	Alimentation	1 300,00	488,47	0,00	0,00	811,53
60631	Fournitures d'entretien	100,00	48,65	0,00	0,00	51,35
60632	Fournitures de petit équipement	500,00	212,47	0,00	0,00	287,53
6064	Fournitures administratives	1 200,00	497,23	0,00	0,00	702,77
6132	Locations immobilières	10 900,00	4 261,72	0,00	0,00	6 638,28
6135	Locations mobilières	2 000,00	2 101,66	0,00	0,00	0,00
61551	Matériel roulant	2 500,00	625,39	0,00	0,00	1 874,61
61558	Autres biens mobiliers	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6156	Maintenance	100,00	310,50	0,00	0,00	0,00
6161	Assurance multirisques	1 000,00	886,18	0,00	0,00	113,82
6168	Autres primes d'assurance	2 500,00	2 336,39	0,00	0,00	163,61
617	Etudes et recherches	55 000,00	52 895,66	0,00	0,00	2 104,34
6182	Documentation générale et technique	1 600,00	71,00	0,00	0,00	1 529,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6185	Frais de colloques et séminaires	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00
6188	Autres frais divers	0,00	47,73	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	147,79	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	6 500,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
6228	Divers	350,00	114,90	0,00	0,00	235,10
6231	Annonces et insertions	1 100,00	326,40	0,00	0,00	773,60
6232	Fêtes et cérémonies	3 000,00	22,50	0,00	0,00	2 977,50
6237	Publications	17 000,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
6251	Voyages et déplacements	2 500,00	601,10	0,00	0,00	1 898,90
6256	Missions	600,00	278,90	0,00	0,00	321,10
6261	Frais d'affranchissement	1 500,00	601,16	0,00	0,00	898,84
6262	Frais de télécommunications	3 200,00	3 062,97	0,00	0,00	137,03
6281	Concours divers (cotisations...)	700,00	553,00	0,00	0,00	147,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 000,00	1 430,76	0,00	0,00	569,24
63513	Autres impôts locaux	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>132 380,00</b>	<b>121 291,97</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 088,03</b>
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	200,00	79,43	0,00	0,00	120,57
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	1 600,00	1 506,30	0,00	0,00	93,70
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	300,00	237,43	0,00	0,00	62,57
64111	Rémunération principale	33 000,00	31 489,72	0,00	0,00	1 510,28
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	30,00	27,48	0,00	0,00	2,52
64118	Autres indemnités	6 450,00	5 565,68	0,00	0,00	884,32

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
64131	Rémunérations	52 600,00	45 311,55	0,00	0,00	7 288,45
64138	Autres indemnités	2 500,00	2 342,36	0,00	0,00	157,64
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	19 600,00	19 203,59	0,00	0,00	396,41
6453	Cotisations aux caisses de retraite	12 000,00	12 059,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	2 500,00	2 267,43	0,00	0,00	232,57
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	400,00	382,00	0,00	0,00	18,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6478	Autres charges sociales diverses	1 000,00	820,00	0,00	0,00	180,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>9 000,00</b>	<b>322,64</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 677,36</b>
6532	Frais de mission	500,00	104,96	0,00	0,00	395,04
6535	Formation	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
657341	Communes membres du GFP	750,00	0,00	0,00	0,00	750,00
657361	Caisse des Ecoles	750,00	156,26	0,00	0,00	593,74
6574	Subventions de fonctionnement aux associati	5 500,00	61,42	0,00	0,00	5 438,58
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>266 070,00</b>	<b>194 298,48</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>71 771,52</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues ( fonctionnement ) (e)</b>	<b>19 299,27</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>285 369,27</b>	<b>194 298,48</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>91 070,79</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sectio</b>	<b>23 854,55</b>	<b>23 854,55</b>			<b>0,00</b>
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles	23 854,55	23 854,55			0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>23 854,55</b>	<b>23 854,55</b>			<b>0,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>23 854,55</b>	<b>23 854,55</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>309 223,82</b>	<b>218 153,03</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>91 070,79</b>
<b>Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2017</b>		<b>0,00</b>				

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2017	0,00
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.  
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.  
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.  
(5) Dont 675 et 676.  
(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	181 700,00	179 135,85	0,00	0,00	2 564,15
74718	Autres	12 500,00	14 435,00	0,00	0,00	0,00
7472	Régions	44 000,00	100 900,05	0,00	0,00	0,00
74751	GFP de rattachement	63 700,00	63 800,80	0,00	0,00	0,00
7478	Autres organismes	61 500,00	0,00	0,00	0,00	61 500,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)</b>		<b>181 700,00</b>	<b>179 135,85</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 564,15</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>181 700,00</b>	<b>179 135,85</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 564,15</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	12 015,82	12 015,62			0,20
777	Quote-part des subventions d'investissement tra	12 015,82	12 015,62			0,20
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>12 015,82</b>	<b>12 015,62</b>			<b>0,20</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>193 715,82</b>	<b>191 151,47</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 564,35</b>
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2017		115 508,00				

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2017	0,00
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	19 200,00	1 337,80	0,00	17 862,20
2051	Concessions et droits similaires	19 200,00	1 337,80	0,00	17 862,20
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	10 000,00	594,60	0,00	9 405,40
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
2184	Mobilier	5 000,00	594,60	0,00	4 405,40
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>29 200,00</b>	<b>1 932,40</b>	<b>0,00</b>	<b>27 267,60</b>
020	Dépenses imprévues ( investissement )	1 748,70			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>1 748,70</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 748,70</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>30 948,70</b>	<b>1 932,40</b>	<b>0,00</b>	<b>29 016,30</b>
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	12 015,82	12 015,62		0,20
	Charges transférées (6)	12 015,82	12 015,62		0,20
13911	Etat et établissements nationaux	12 015,82	12 015,62		0,20
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>12 015,82</b>	<b>12 015,62</b>		<b>0,20</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)		<b>42 964,52</b>	<b>13 948,02</b>	<b>0,00</b>	<b>29 016,50</b>
<b>Pour information</b> D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2017		<b>0,00</b>			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041=RI 041.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 999,40	3 993,00	0,00	6,40
10222	F.C.T.V.A.	3 999,40	3 993,00	0,00	6,40
<b>Total des recettes financières</b>		<b>3 999,40</b>	<b>3 993,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6,40</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>3 999,40</b>	<b>3 993,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6,40</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	23 854,55	23 854,55		0,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cad.	21 952,64	21 952,04		0,60
28051	Concessions et droits similaires	1 111,80	1 111,80		0,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	790,11	790,71		0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>23 854,55</b>	<b>23 854,55</b>		<b>0,00</b>
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>23 854,55</b>	<b>23 854,55</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des recettes réelles et d'ordre)		<b>27 853,95</b>	<b>27 847,55</b>	<b>0,00</b>	<b>6,40</b>
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2017		15 110,57			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.



## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	<sup>A</sup> 0,00	0,00	0,00	<sup>B</sup> 0,00

RECKETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	<sup>C</sup> 0,00	0,00	0,00	<sup>D</sup> 0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

<b>CHOIX DU COMITÉ SYNDICAL</b>			<b>Délibération du</b>
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
<b>Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)</b>	<b>Catégories de biens amortis</b>	<b>Durée (en années)</b>	
Linéaire	Logiciels	2	19/03/2003
Linéaire	Matériel informatique	4	19/03/2003
Linéaire	Mobilier de bureau	4	19/03/2003
Linéaire	Véhicule	5	19/03/2003
Linéaire	Etude SCOT	10	20/03/2012
Linéaire	Site internet	5	20/03/2012

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2017)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>13 764.52</b>	<b>12 015.62</b>
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>13 764.52</b>	<b>12 015.62</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	12 015.82	12 015.62
020	Dépenses imprévues ( Investissement )	1 748.70	0.00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	1 748.70	0.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2018	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2017)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	12 015,62	0,00	0,00	12 015,62

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A6.2</b>
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2017)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>27 853.95</b>	<b>27 847.55</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>3 999.40</b>	<b>3 993.00</b>
10222	Dotations, fonds divers et réserves	3 999.40	3 993.00
<b>Ressources propres internes de l'année (b)(6)</b>		<b>23 854.55</b>	<b>23 854.55</b>
2802	Amortissement des immobilisations	21 952.64	21 952.04
28051	Amortissement des immobilisations	1 111.80	1 111.80
28183	Amortissement des immobilisations	790.11	790.71
024	Produits de cessions	0.00	0.00
021	Virement de la section de fonctionnement	0.00	0.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2018	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>27 847.55</b>	<b>0.00</b>	<b>15 110.57</b>	<b>0,00</b>	<b>42 958,12</b>

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 12 015,62
Ressources propres disponibles	IV 42 958,12
Solde	V = IV - II (3) + 30 942.50

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES  
ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
29/01/2018	Cession du droit d'utilisation logiciel compta 2018	874,80	0,00	2
05/11/2018	Site internet Création pages RGPD	384,00	0,00	2
29/11/2018	Siège de Bureau poste direction	594,60	0,00	4
03/12/2018	Licence antivirus 4 postes	79,00	0,00	2
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 932,40</b>	<b>0.00</b>	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES</b> <b>ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION</b>	<b>A10.2</b>

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
<b>Mises à la réforme</b>							
04/12/2018	Cession du droit d'utilisation logiciel compta 2014	820,80	2	820,80	0,00	0,00	0,00
<b>Divers</b>							
30/11/2018	Cession du droit d'utilisation 2013	764,24	2	764,24	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 585,04</b>					<b>0,00</b>

## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN

A10.4

VARIATION DES PATRIMOINES (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES  
 ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre gratuit			0.00	
Mise à disposition			0.00	
Affectation			0.00	
Mises en concession ou affermage			0.00	
Divers			0.00	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0.00</b>	

## IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN**  
**VARIATION DES PATRIMOINES (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES**  
**ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)**

A10.5

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
<b>Cessions à titre onéreux</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Cessions à titre gratuit</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Mise à disposition</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Affectation</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Mises en concession ou affermage</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS (article L. 2313-1 du CGCT)</b>	<b>B1.7</b>

<b>Nom des bénéficiaires</b>	<b>Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)</b>	<b>Prestations en nature</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		

## IV - ANNEXES

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018

IV

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		1	1	2	2	2	4
Assistante Développement Durable	A	0	0	0	0	1	1
Assistante Santé	A	0	0	0	0	1	1
Attaché Territorial	A	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif 2ème classe	C	0	1	1	1	0	1
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>		1	1	2	2	2	4

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/785/00/102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.  
 (4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :  
 ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* périodes d'activité dans l'année  
 Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

## IV - ANNEXES

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018

IV

C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2018	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Assistante Développement Durable	A	ADM		0,00	3-3-2	CDD
Assistante Santé	A	ADM		0,00	3-3-2	CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Sociét.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachées à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a\* : article 3, 1ème alinéa ; accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa ; accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1\* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2\* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3\* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4\* : emplois à temps non complet des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5\* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de

création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 ; contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes délégués.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3, 3-3, 3-3 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

**SYNDICAT MIXTE DU PAYS DU GIENNOIS**

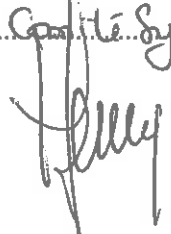
**ARRETE SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de membres présents	20
Nombre de suffrage exprimés	22
<b>VOTES</b>	
Pour	22
Contre	-
Abstentions	-
Date de convocation	18 mars 2019






Mme BROUET donne pouvoir à M. VIDAL

M. CROISSANT donne pouvoir à M. TASSÉ

Présenté par M. Michel HENRY du Comité Syndical,  
 A Gien, le 04 Avril 2019.  
 Le Doyen d'age du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays du Giennois



Délibéré par le Comité Syndical réuni en session ordinaire

Noms titulaires	Présent	Noms suppléants	Présent
M. MARQUET (Coullons) x		M. PICHERY	
M. BOULEAU (Gien) x		M. LAURENT	
M. DARMOIS (Nevoy)		Mme LE HARDY	
M. CHABOREL (Poilly lez Gien) x		M. PRIEUR	
M. CHAUVETTE (St Brisson s/Loire)		Mme FLEURY x	
M. HENRY (St Martin s/Ocre) x		Mme MENEAU	
M. POUIGNY (St Gondon)		Mme GABORET	
Mme PERRON (Boismorand)		M. TAGOT	

Délibéré par le Comité Syndical réuni en session ordinaire  
A Gien, le 04 Avril 2019.

Noms titulaires	Présent	Noms suppléants	Présent
Mme DUCOMMUN (Le Moulinet s/Solin)		Mme LAFAYE	
M. RIGAL (Les Choux) x		M. BONGIBAUT	
Mme LOSKOFF (Langesse)		M. HUET	
M. COIGNET (Adon)		Mme PARMISARI	
Mme FROTTIER (Batilly en Puisaye) x		M. POULAIN	
M. LECHAUVE (Bonny s/Loire)		M. LECUGY	
M. THIEBAUT (Breteau)		M. MARTINE	
Mme CHELLY (Briare) x		M. BOUGUET	
Mme GANNE (Champoulet) x		M. RAISON	
Mme JOSEPH (Dammarie en Puisaye) x		Mme CHAILLOU	
M. GALERA (Escrignelles)		M. HOUDMON	
M. EUGENE (Faverelles)		M. LETEUR	
M. BODIER (Feins en Gâtinais)		M. DOUBRE	
M. BERTRAND (La Bussière) x		M. GEOFFRENET	

Délibéré par le Comité Syndical réuni en session ordinaire  
A Gien, le 04 Avril 2019.

Noms titulaires	Présent	Noms suppléants	Présent
M. CROISSANT (Ousson s/Loire)	<i>ok</i> pouvoir à l'usage	M. CHOLLET	
M. MASSÉ (Ouzouer s/Trézée) x	<i>ok</i>	M. GERVAIS	
M. BERTRAND (Thou) x	<i>[Signature]</i>	M. LECHAUVE	
M. GIRAULT (Autry le Châtel) x	<i>[Signature]</i>	Mme BAZIN	
M. (Beaulieu s/Loire)		M. ANIEL x	<i>[Signature]</i>
Mme DANIEL (Cernoy en Berry)		Mme MARQUET x	<i>[Signature]</i>
M. RAT (Châtillon s/Loire) x	<i>[Signature]</i>	M. GALFANO	
M. VIDAL (Pierrefitte es Bois) x	<i>[Signature]</i>	Mme BEAUDET	
Mme BLOUET (St Firmin s/Loire)	<i>[Signature]</i> pouvoir à l'usage	M. PLANCQUEEL	

Certifié exécutoire par le Président du Syndicat Mixte du Pays du Giennois, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture de Montargis, le 12/04/19

Et de la publication le 12/04/19  
A Gien, le 12/04/19



M. Jean-Pierre POUILLON  
de Président du S.M.P.G.